

COMMUNIQUE

Le 22 novembre 2024

APRES UN PHENOMENE NEIGEUX – Quelle attitude adopter en forêt ?

Par mesure de sécurité, l'Office national des forêts appelle à la prudence en forêts domaniales après un fort épisode neigeux.

Après un fort épisode de neige, les branches d'arbres sont alourdies de façon conséquente. Les risques de **chutes d'arbres** et de **branches** sont réels, d'autant plus si ils ont été fragilisés précédemment par d'autres phénomènes.

Certaines routes forestières sont bloquées par des branches ou arbres tombés, ou risquant de tomber.

Un état des lieux sur le terrain est en cours afin d'évaluer précisément l'impact de cet épisode neigeux. Il sera procédé à une mise en sécurité des espaces autorisés au public. Les routes forestières bloquées sont en cours de dégagement.

En attendant, il convient d'être très prudent en forêt et de respecter les éventuelles zones proscrites le temps des travaux nécessaires.

L'Office national des forêts vous remercie de votre compréhension.

Chargée de communication ONF Normandie

Sonia Bourgoïn – sonia.bourgoïn@onf.fr – 06 16 62 82 41